

Note de service

Destinataire : Partenaires Emploi Ontario

Expéditeur : **Cordelia Abankwa**
Sous-ministre adjointe
Division de l'emploi et de la formation
Ministère du Travail, de la Formation et du Développement des
compétences

Date : **Le 29 septembre 2021**

Objet : **Fonds pour le développement des compétences
(2^e cycle) – Ouverture du processus de demandes**

Chers partenaires Emploi Ontario,

J'espère que tout va bien pour vous et votre famille. Je vous écris pour vous annoncer le lancement du deuxième cycle du Fonds pour le développement des compétences.

À compter d'aujourd'hui, les organismes peuvent présenter une demande de financement. Le Fonds pour le développement des compétences a été créé afin d'offrir des solutions axées sur le marché et d'exploiter le potentiel économique des métiers spécialisés et des initiatives globales de formation professionnelle de la main-d'œuvre pour faciliter la relance économique.

La pandémie de COVID-19 a entraîné de nouveaux défis pour les employeurs, les travailleurs et l'économie en général. Ces défis comprennent des pertes d'emplois sans précédent dans des secteurs clés, une réduction des possibilités d'emploi et un important déplacement de travailleurs. Le deuxième cycle du Fonds pour le développement des compétences offre plus de souplesse, laquelle est nécessaire pour soutenir des projets novateurs axés sur le marché au moyen d'un large éventail d'approches et de solutions qui permettront la reprise économique de la province.

Appel de demandes ouvert

Le deuxième cycle du Fonds pour le développement des compétences comporte un processus continu de réception des demandes. Les propositions de projet seront acceptées de façon continue pour l'exercice financier 2021-2022. Le ministère s'intéresse à une vaste gamme de projets. Les propositions doivent démontrer la façon dont elles soutiennent un ou plusieurs des objectifs suivants :

- Assurer une main-d'œuvre résiliente en soutenant l'accès au marché du travail et/ou le maintien en poste et le renforcement des capacités des employeurs.
- Habilitier les travailleurs et les chercheurs d'emploi qui sont confrontés à des obstacles plus importants à l'entrée et améliorer l'accès aux emplois intéressants et rémunérateurs.
- Encourager les partenariats dans l'ensemble de l'économie et soutenir les idées et les solutions de formation novatrices pour améliorer la capacité des communautés à réagir aux perturbations touchant les conditions du marché du travail dans les secteurs en demande, émergents et essentiels. Les partenariats aident à accélérer la reprise, la croissance et la prospérité axées sur le marché afin d'améliorer le bassin de talents à développer.

Qu'y a-t-il de nouveau en ce qui concerne le deuxième cycle du Fonds pour le développement des compétences?

Le Fonds pour le développement des compétences comporte désormais les nouvelles caractéristiques suivantes :

1. Élargissement des critères d'admissibilité, ce qui permet à un plus grand nombre d'organismes de profiter de cette initiative.
2. Accent accru sur les mesures de soutien pour les personnes handicapées et les initiatives visant la santé mentale.
3. Soutien élargi pour les apprentis, les formateurs, les employeurs et les autres participants.
4. Changements apportés aux coûts d'immobilisations admissibles.

Comment faire une demande

Les demandes doivent être soumises au moyen du portail en ligne [Paiements de transfert Ontario](#). Les demandeurs éventuels peuvent trouver plus de renseignements sur les demandes, y compris les critères d'admissibilité détaillés et les secteurs d'activité et professions cibles dans les lignes directrices du programme, sur le site Web [Espace partenaires Emploi Ontario](#).

Les demandeurs devront démontrer adéquatement les coûts estimatifs et la façon dont ils correspondent aux objectifs et aux domaines d'intérêt du projet.

Compte tenu de la vaste portée du Fonds pour le développement des compétences, les organismes qui cherchent actuellement à obtenir du financement pour des projets nouveaux ou existants à l'aide d'autres programmes d'Emploi Ontario sont invités à vérifier si leurs projets pourraient être financés par le Fonds pour le développement des compétences et à présenter une demande dans le cadre de ce processus. Si vous avez d'autres questions après avoir examiné le matériel du programme en ligne, veuillez communiquer avec SkillsDevelopmentFund@ontario.ca ou votre bureau local du ministère.

Veillez transmettre ces renseignements aux organismes dans vos communautés susceptibles d'être intéressés à présenter une demande. Nous vous remercions de votre engagement à soutenir les chercheurs d'emploi et les employeurs au moyen de programmes et de services d'emploi et de formation de grande qualité.

Cordialement,

Original signé par

Cordelia Abankwa
Sous-ministre adjointe
Division de l'emploi et de la formation
Ministère du Travail, de la Formation et du Développement des compétences